



VILLE D'AUBANGE

COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À AUBANGE

Vous habitez la commune d'Aubange et souhaitez participer activement à la **transition énergétique** tout en **diminuant potentiellement votre facture d'électricité** ?

Dans le cadre de son **projet innovant de partage d'énergie**, et en partenariat avec la Ville d'Aubange, le Parc naturel de Gaume est à la recherche de **membres consommateurs ou autoproducteurs** pour participer à la future **communauté d'énergie renouvelable** qui va être créée sur la commune d'Aubange.

L'électricité partagée au sein de cette communauté proviendra principalement de l'unité de production photovoltaïque qui sera mise en place sur les toitures du Service communal des Travaux, la Ville d'Aubange finançant l'installation et remplissant le rôle d'autoprodacteur membre de la communauté.

Pour plus d'informations ou si vous êtes intéressé.e à rejoindre ce projet, veuillez contacter Maxime D'HONDT du Parc naturel de Gaume :

m.dhondt@pndg.be ou [0499 88 26 84](tel:0499882684)



Avec le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.